



16 rue du Moulin
44000 NANTES
T. 02-40-41-95-46
F. 02-40-41-59-83

Syndicatville-cgt@mairie-nantes.fr

SITE : www.cgt-nantes.fr

SYNDICATS DES TERRITORIAUX VILLE DE NANTES ET C.C.A.S.

CTP du 13 décembre 2010



1. GESTION DE L'EMPLOI

1.A – Redéfinition des règles de gestion des agents non titulaires

Ce dossier n'a finalement pas été soumis au vote, néanmoins il a fait l'objet d'une discussion en vue d'un passage lors d'un prochain CTP.

Pour la CGT, l'auxiliariat n'étant pas une fin en soi, nous revendiquons la création d'équipes volantes de titulaires dans l'ensemble des services. Nous avons également rappelé notre attachement aux recrutements par voie statutaire, notamment les concours.

nos questions ont porté sur :

- Le respect du recrutement indiciaire ou horaire selon la nature des remplacements (privilégier l'indiciaire dès que possible)
- Les bases de rémunération en fonction du poste occupé
- Le temps de formation alloué pour la préparation de concours
- L'importance des conditions d'accueil dans le service et les conséquences sur l'évaluation

3. DIRECTION GÉNÉRALE SANTÉ ET SOLIDARITÉS

3.A – DEMS : Ajustements de l'organisation des EHPAD Pirmil et Fonteny

Le dossier porte sur le renforcement du temps infirmier au sein des EHPAD Pirmil et Fonteny à hauteur d'un mi-temps par structure, la création d'un poste d'encadrant hébergement (catégorie B) pour l'EHPAD de Pirmil et la transformation d'un poste d'agent social à hauteur de 50% en poste de coordonateur hébergement à Fonteny.

Pour la CGT, le poste de coordonateur requiert un grade de catégorie B, il ne peut en aucun cas être occupé par un agent social (catégorie C).

Votes :

Pour : élus (12), CFDT (4), UNSA (1)

Abs : CFTC (1), CGT (3), FO (3)

3.B – DEMS : Amélioration de la gestion des remplacements dans les EHPAD et développement des compétences en EHPAD

Le dossier porte sur les besoins de remplacement dans les EHPAD. La municipalité propose la mise en place d'équipes volantes d'agents sociaux et d'auxiliaires de soins titulaires. Ces équipes volantes seront réparties en deux groupes intervenant chacun sur trois établissements :

- 1 infirmier à mi-temps, 3 agents sociaux et 3 aides soignants pour les EHPAD Bréa, Madeleine, et Fonteny.
- 1 infirmier à mi-temps, 3 agents sociaux et 3 aides soignants pour les EHPAD Chambellan, Haute Mitrie et Pirmil.

Pour la CGT, nos revendications ont enfin été entendues.

Votes :

Pour : élus (12), CGT (3), UNSA (1), CFTC (1) CFDT (4),

Abs : FO (3)

4. DIRECTION GÉNÉRALE À LA CULTURE

4.A – Direction Générale : Évolution de l'organisation de la direction générale

La DGC s'organise désormais autour de 3 centres de responsabilités, les objectifs étant de :

- repositionner le directeur général dans un rôle plus managérial
- mettre en œuvre une organisation de la DGC qui s'appuie sur une délégation et une responsabilisation des directeurs.

Un 3^{ème} CR est donc créé à compter du 1^{er} Janvier 2011 (CR44) correspondant à la direction du développement culturel. À ce titre des requalifications de postes ont lieu à effectif constant.

Pour la CGT, nous avons émis des réserves quant à la façon de pourvoir les postes requalifiés par des agents de grades inférieurs avec des indemnités différentielles, pratiques qui se généralisent à la Ville.

La CGT a posé la question du devenir des archives municipales (conditions de travail et locaux). La DGC a répondu que les premières études interviendraient avant la fin du mandat concernant le site de la Morrhonnière. Parallèlement, un travail avec les personnels sera engagé à partir du premier semestre 2011 sur leurs missions et sur de futures évolutions en fonction des besoins.

Votes :

Pour : élus (12), UNSA (1)

Abs : CFDT (4), CGT (3), CFTC (1) FO(3)

5. DIRECTION GÉNÉRALE PROXIMITÉ ET TERRITOIRES

5.A – SEVE :

5.2 Création d'un service accueil des publics au sein du Jardin Botanique

Le jardin des plantes, siège du « conservatoire de la biodiversité », par son histoire, ses collections botaniques et sa situation géographique au cœur de Nantes est un site phare du patrimoine culturel Nantais. La direction du SEVE souhaite développer la mise à disposition de nouveaux services au public (ventes de livres, de plantes.....) et organiser des événements culturels. Pour ce faire, il est créé un service accueil des publics à effectif constant.

La CGT regrette que ces transferts de postes ne soient pas compensés par des recrutements d'agents titulaires et dénonce les conséquences sur les équipes mobiles lors de la fermeture des parcs (plus qu'un agent au lieu de deux).

De plus, nous revendiquons la création d'une équipe volante de titulaires.

Votes :

Pour : élus (12), UNSA (1)

Abs : CFDT (4), CFTC (1), FO (3)

Contre : CGT (3)

6. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

6.A – Poursuite de la démarche mutualisation : évolution de la DGDU

Suite à la démarche d'évolution de la DGDU engagée par la collectivité, il en résulte une mutualisation de certains postes. Après de nombreuses réunions avec les agents et les organisations syndicales, la collectivité a présenté un dossier prenant en compte une partie de nos revendications (dont la création de postes dans les DTA de l'Agglomération). Certains éléments restent en suspend et deux postes de C sont supprimés à la cellule de gestion.

C'est pourquoi nous nous sommes abstenus.

Votes :

Pour : élus (12),

Abs : CFDT (4), CFTC (1), CGT (3), UNSA (1)

Contre : FO (3)